



CIRCULAIRE N° 383 /MFB/DGD/DU 25 NOV 2025
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Mise à la consommation en suite d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA)

Réf : Circulaire n°2042/MPMBPE/DGD du 07/11/2019

En vue de permettre aux sociétés bénéficiaires de l'agrément au régime de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) d'écouler leurs stocks de matières premières et de produits finis, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que lesdites sociétés sont autorisées, à titre exceptionnel, à **réexporter 50% de leurs productions contre 50% pour la mise à la consommation.**

Je précise que cette mesure qui entre en vigueur pour compter de la date de signature de la présente, est valable jusqu'au **31 décembre 2025.**

AMPLIATIONS :

- MFB/Cab
- FEDERMAR
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL



Général DA Pierre A.

Commandeur de l'Ordre National



CIRCULAIRE N° 2042 -/MPMBPE/DGD du 07 NOV. 2019
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Mise à la consommation en suite d'Admission
Temporaire pour Perfectionnement Actif(ATPA)

Réf : Circulaire n° 1950 du 04/09/2018

En vue de permettre aux sociétés bénéficiaires de l'agrément au régime de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif(ATPA) d'écouler leurs stocks de matières premières et de produits finis, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que lesdites sociétés sont autorisées, à titre exceptionnel, à réexporter 50% de leurs productions contre 50% pour la mise à la consommation.

Je précise que cette mesure qui entre en vigueur pour compter de la date de signature de la présente, est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Ampliations :

- MPMBPE/CAB
- MCI/CAB
- UGECI
- CGECI
- FNISCI
- Chbre Cce et Industrie CI
- Chbre Cce et Industrie Française -CI
- Chbre Cce et Industrie Libanaise-CI
- Chbre Cce et Industrie Européenne-CI
- PASP
- OIC
- GEPEX
- Toutes directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL

